

**Discours de Monsieur Jean BAECHLER,
représentant de l'Académie
à l'occasion du 150^e anniversaire de
la Real Academia de Ciencias morales y politica**

(Madrid, le lundi 12 novembre 2007)

Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,

Ma présence, ce soir, dans cette assemblée auguste et à cette occasion solennelle me remplit de crainte et de confusion. Je suis confus de devoir m'exprimer devant vous en français. N'y voyez aucune désinvolture ni arrogance de ma part. Mon excuse première sera ma méconnaissance du castillan parlé sinon de l'espagnol écrit. Une justification plus admissible, peut-être, à vos yeux sera que, dans une phase de l'histoire humaine marquée aussi par l'unification linguistique, il convient de défendre la perpétuation des langues, dans lesquelles tout ce qui compte a été pensé et écrit depuis un demi-millénaire, je veux dire l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien, entre autres, et de ne recourir à une langue de communication appauvrie que pour les échanges courants. La commémoration de ce soir n'est pas courante, car les institutions humaines sont trop fragiles et éphémères, pour donner couramment lieu à fêter leur cent cinquantième. D'où ma crainte de n'être pas à la hauteur de l'événement et de mal représenter aujourd'hui et en ce lieu mes confrères français, dont je suis chargé de vous transmettre les salutations les plus chaleureuses et les vœux les plus sincères. Ma crainte est d'autant plus vive que vous m'avez prié de réfléchir avec vous sur une question de vie ou de mort concernant nos compagnies. En effet, la question de « La fonction sociale des académies au XXI^e siècle » revient à se demander « A quoi les académies pourraient-elle servir à l'avenir ? ».

Poser la question en ces termes brutaux disqualifie par avance toute réponse qui fonderait la défense des académies sur leur illustration passée. Si elles méritent d'être préservées, leur fonction doit intéresser assez l'avenir, pour qu'il faille les défendre dans le présent. L'exercice est délicat et périlleux, car tout plaidoyer *pro domo* est suspect de biais intéressé et tout propos portant sur l'avenir frappé d'une incertitude si radicale que la prudence conseille de s'en abstenir. Je ne vois qu'une seule issue pour éviter le biais et ne pas préjuger de l'avenir. Elle part de la question naïve : « Si les académies n'existaient pas, faudrait-il les créer aujourd'hui ? ». Beaucoup répondraient peut-être : « non ! ». Avant de se rallier à une opinion répandue hors des rangs académiques, la raison et le bon sens imposent de rechercher une réponse argumentée selon la ligne

suivante. Peut-on repérer, dans nos sociétés saisies dans leur stade actuel de développement, une ou des fonctions qui ne seraient pas assurées, si les académies n'existaient pas, et qui, à raison de leur importance, exigeraient l'invention d'institutions appropriées pour les remplir ? Si la réponse est positive, on détient simultanément la justification de l'existence des académies et la définition de leurs fonctions. On peut tirer argument en faveur d'une réponse positive de trois considérations très différentes et peu apparentes : la valeur intrinsèque de l'antiquité d'une institution, la place des honneurs dans la sociabilité humaine et l'utilité des généralistes à côté des spécialistes. Ces trois arguments sont de toutes les époques. Ils trouvent dans notre monde démocratique, dominé par les obsessions économiques et emporté par une accélération inédite de la marche de l'histoire, une importance et une urgence nouvelles.

L'éphémère et le durable

Si nos académies n'existaient pas, il serait inutile de les créer aujourd'hui, car il leur manquerait ce qui fait tout leur prix, à savoir leur ancienneté ! L'académie des Lincei a été fondée en 1603, l'Académie française en 1635, la plupart des académies d'Europe datent des XVII^e et XVIII^e siècles. Leur floraison massive à la même époque le doit, sans doute, à la mode en partie, mais ce n'est qu'une toute petite partie, de même qu'est très secondaire le rêve des renaissants italiens de renouer avec la tradition antique de l'Académie de Platon et des écoles philosophiques. Celles-ci répondent à une conception et à une intention différentes, au demeurant, puisqu'il s'agissait moins pour elles d'être des centres de recherche que des lieux de vie consacrés à la pratique collective du bonheur par la sagesse. Leurs analogues postérieurs et chrétiens sont plutôt l'univers monastique médiéval consacré à la poursuite de la béatitude par la sainteté. Les académies de l'Europe moderne s'inscrivent dans une tradition différente, celle des universités médiévales. Elles s'en distinguent ostensiblement et délibérément par deux traits. D'une part, ce sont des institutions indépendantes de l'Église et placées dans la mouvance des pouvoirs royaux et étatiques, ce qui peut compromettre leur indépendance, mais témoigne de la reconstruction politique et étatique hors de la dispersion féodale. D'autre part, les académies se détournent de la théologie et du droit canon enseignés dans les universités et prétendent se consacrer aux savoirs nouveaux définis par la Renaissance et produits surtout par cette mutation inouïe que fut l'invention de la science entre 1600 et 1630. Pourtant, les académies prolongent les universités médiévales sur deux points essentiels.

D'abord, les unes et les autres se veulent des centres de recherche, de réflexion, d'échanges, et de création et destinent leurs activités aux choses de l'intelligence et de l'esprit. C'est le lieu où, pendant plusieurs siècles, seront élaborées, rendues publiques et discutées les avancées les plus décisives dans le domaine des sciences, de l'érudition, des lettres et des arts. Ensuite et peut-être surtout, les académies retiennent l'organisation en réseau des universités médiévales. Les unes et les autres sont à la fois des foyers autonomes d'activités

et des relais qui font circuler l'information à travers toute l'Europe. De même qu'il y a eu pendant des siècles une « république scolastique », informelle, mais animée par les échanges de professeurs et d'étudiants et par la communication de l'état des travaux, de même l'Europe moderne s'est dotée d'une « république académique », sans professeurs ni étudiants, mais composée de penseurs et de chercheurs en communion d'esprit par-delà les frontières et en communication permanente par les lettres et les publications. La structure des deux républiques est analogue. Elle est éclatée, car aucun centre ne la dirige, mais la dispersion est évitée par l'organisation en réseau et par le fait que, de pays à pays, les académies régionales plus modestes peuvent s'aligner sur les académies nationales. Celles-ci sont en compétition pacifique pour l'excellence, si bien qu'une hiérarchie s'établit entre elles, mais elle est fluide et perpétuellement remise en cause. Cette structure hétérarchique, favorable à l'autonomie, à la compétition et à la créativité, est fort remarquable, si on la compare aux réalisations observables sur les autres grandes aires de civilisation, en Chine, en Inde, en Asie antérieure. La raison profonde de cette exception européenne est à rechercher dans cette autre exception notable qu'est l'absence complète d'un empire européen et la mise en place progressive d'une solution originale, à savoir un concert équilibré de royaumes bien délimités et de monarchies stables, favorisant la gestion rationnelle des affaires publiques et garantissant un haut degré d'autonomie à la société civile.

La république académique d'Europe n'a pas disparu, mais elle s'est dépassée dans son triomphe le plus grand, qui est la « république planétaire des sciences ». En effet, le réseau contemporain de l'intelligence et de l'esprit réunit des universités et des laboratoires et le fait à l'échelle de la planète entière. Dans ce cadre nouveau, les académies d'autrefois jouent un rôle secondaire, sauf à détourner le mot et à appeler, sur le modèle soviétique, « Académie des Sciences » la structure administrative et étatique de la recherche, ce qui n'a guère de rapport avec la conception européenne. Du point de vue de la nouvelle république des sciences, les académies apparaissent comme des survivances, dont les capacités de rivaliser avec les universités et les centres de recherche sont nulles et les contributions éventuelles négligeables. C'est un fait irréversible. Mais c'est aussi un fait qu'il serait insensé de décider aujourd'hui la construction de l'Escorial, de Versailles, de Schönbrunn ou de Sans-Souci ! Mais il serait encore plus insensé de les détruire ou de ne pas les entretenir.

En effet, ce ne sont pas seulement des reliques, ce sont avant tout des ancrages dans le passé et des réalités permettant aux générations successives de se réclamer d'un héritage commun. Or nous savons tous que le XXI^e siècle sera fait de bouleversements profonds et de remises en cause radicales, sous la pression de la mondialisation, par quoi il faut entendre la conjonction de deux développements distincts, l'unification des histoires humaines et la modernisation des sociétés. De même que la personnalité se dissout, si la mémorisation et la remémoration lui sont fermées, de même les sociétés humaines, qui ne peuvent exister et prospérer que si elles sont enracinées dans un passé toujours présent. Nos académies font partie de ce patrimoine depuis des siècles. Les cinq académies qui composent l'Institut de France ont été créées

respectivement en 1635, 1648, 1663, 1666 et 1795 et sont installées dans un palais construit par le cardinal Mazarin au milieu du XVIIe siècle. Même si cet Institut ne servait à rien, il faudrait le conserver, comme il faut conserver nos cathédrales, nos palais, nos musées, nos littératures, nos musiques. Tout ce qui traverse les siècles et les millénaires avec succès n'intéresse pas seulement les antiquaires, mais a aussi quelque chose d'essentiel à transmettre aux générations à venir.

Démocratie et aristocratie

Une deuxième fonction plausible prend appui sur le principe aristocratique présent dans toute démocratie. La constellation des académies s'est levée dans une Europe aristocratique. Une idée reçue veut que, l'âge démocratique ayant succédé aux monarchies et aux hiérarchies sociales, la démocratie abolisse l'aristocratie au nom de l'égalité. L'idée est douteuse, car elle mêle deux principes très différents. L'un, effectivement démocratique et exploré avec génie par Alexis de Tocqueville, pose qu'aucune stratification sociale ne saurait être sanctionnée par la loi et transformée en une hiérarchie composée d'états inégaux en dignité et en privilèges. L'autre avance que la démocratie abhorre l'inégalité en tant que telle et qu'elle réduit tout au plus petit commun dénominateur. Le premier principe est exact, avec des nuances à introduire, car, même aujourd'hui, l'égalité des conditions n'est pas la même aux États-Unis et en Angleterre. Le second est certainement faux. Pour déjouer la confusion et parvenir à une vue plus juste de la réalité démocratique, le plus simple est de partir de l'étymologie du mot. Dans « aristocratie », il y a « le pouvoir aux meilleurs ». Dans l'usage historique du mot, on trouve la définition de sociétés, dont les élites sont composées de lignées et de lignages jouissant de positions autonomes de pouvoir, de prestige et de richesse, des positions qui deviennent celles d'une noblesse, quand l'aristocratie est intégrée à l'appareil d'un pouvoir royal. La démocratie est, à n'en pas douter, incompatible avec l'aristocratie ainsi entendue, et Tocqueville avait raison. Mais on se trompe, si on avance que les démocraties sont hostiles à la révélation et à la considération des supériorités. Tous les citoyens dans toutes les démocraties souhaitent être dirigés par les meilleurs et leur payent leur respect, quand ils ont le sentiment de les avoir trouvés. Les amateurs de football admirent les meilleurs joueurs et ne s'offusquent pas de leurs gains, comme font les fans des vedettes de toute nature dans tous les domaines. Toutes les enquêtes révèlent que les gens admettent les inégalités de pouvoir, de prestige et de richesse, à condition qu'elles leur paraissent justifiées par des supériorités réelles. Les démocraties sont, en fait, aristocratisantes, mais elles le sont au bénéfice d'individualités et de mérites vérifiables et se détournent de toute transmission héréditaire et de toute sanction par la loi. La conséquence générale n'est pas la disparition des aristocraties au sens étymologique, mais leur multiplication et leur diversification en fonction des opinions, des goûts et des intérêts.

Le risque est que soient placées sur le même plan toutes les excellences, jusqu'à parvenir à cette actualité étrange, où les opinions publiques sont occupées de personnages célèbres, dont le seul mérite est d'être célèbres ! Le risque n'est

pas la disparition des valeurs, mais leur confusion et la perte du sens des proportions. On peut plaider que de vieilles institutions comme les académies sont susceptibles de corriger quelque peu cette inclination, en conférant des honneurs à des mérites justifiés par des accomplissements à la fois vérifiables et dignes d'être soulignés. Il n'est pas mauvais qu'une société démocratique donne à ses membres la possibilité d'apprécier les artistes, les écrivains, les savants, les entrepreneurs, les magistrats, les hommes politiques retirés des affaires, bref les excellences confirmées. Dans la ligne défendue par Aristote, il est bon que des honneurs aillent à ceux qui les méritent, car c'est le moyen de susciter des vocations et d'entretenir l'émulation, mais aussi de donner à tous l'occasion de se hisser au-dessus d'eux-mêmes, en admirant non pas ceux qui sont honorés, mais ce qui leur a valu leurs honneurs, c'est-à-dire des réalisations qui font honneur à la nation et à l'humanité. Pour ce faire, des institutions rappelant l'Aréopage d'Athènes sont indispensables, une fonction que les académies peuvent remplir, puisqu'elles existent déjà. Elles le peuvent à condition de respecter strictement deux règles fondamentales. L'une est de dissiper tout soupçon d'aristocratisation au sens antidémocratique du terme, c'est-à-dire toute inféodation au pouvoir politique et tout caractère héréditaire. Il ne s'agit pas de créer des organes étatiques, mais de faire en sorte que la société civile puisse honorer ce qui l'honore sans intervention étatique. La cooptation paraît devoir être la technique de sélection la plus propice au respect de cette règle. La seconde est plus délicate à mettre en oeuvre, car elle stipule que soient cooptés effectivement les meilleurs de génération en génération !

Le généraliste et le spécialiste

Une troisième et dernière fonction plausible des académies est plus problématique. L'âge moderne se distingue par plusieurs traits liés, la démocratie, la science, le développement économique, l'individuation et ce que les sociologues appellent la différenciation. Ils entendent par là une tendance à distribuer les activités humaines en domaines distincts, avec la conséquence que, sous la pression de la concurrence et du souci de l'efficacité, les domaines et les activités sont de plus en plus spécialisés. Mais, à mesure que la spécialisation augmente, la vue de l'ensemble s'obscurcit et finit par disparaître. À terme, le risque est de parvenir à une efficacité maximale, en ayant perdu la capacité de préciser à quoi elle peut bien servir. Or les humains sont de fondation des généralistes, car, en tant qu'espèce du règne vivant, il leur faut assurer leur survie et, en tant que fondateurs d'un règne humain distinct, ils doivent résoudre un problème de destination. La survie et la destination sont des objectifs totaux et généraux, que la spécialisation ne permet plus de percevoir ni de poursuivre. Un excès de spécialisation est contre-productif et contrefinal, car il menace la survie de l'espèce et lui fait perdre le sens de ses fins. Les conséquences commencent à en apparaître et ne peuvent que s'aggraver en ce siècle. Le domaine où les effets sont les plus apparents est celui de la science. Ce mode merveilleusement efficace de connaître est allé de succès en succès en se diversifiant en sciences, appliquées à des secteurs du réel de plus en plus précis et menus. Dans les sciences du règne humain, qui ne sont pas si attardées que le

soutiennent les chercheurs dans les règnes physique et vivant, la spécialisation a atteint déjà un degré tel, que les personnages du philosophe qui domine les fondements de toute cognition à la manière de Kant et de Hegel, de l'historien qui embrasse tout un pan des histoires humaines à la façon de Mommsen ou de Marc Bloch, du sociologue qui saisit toutes les dimensions de l'humain à la suite de Durkheim, de Weber ou de Pareto, que tous ces personnages ont à peu près disparu depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est pas que l'espèce soit devenue plus débile ni ses représentants moins savants, mais le savoir accumulé est devenu tel qu'il abaisse les ambitions et émousse les courages.

Dans les sciences et, de manière moins consciente et délibérée, dans la société en général, les indices se multiplient et se précisent de l'émergence de préoccupations à ce sujet. Elles risquent de bénéficier aux idéologies et aux extravagances irrationnelles, parareligieuses, parascientifiques, parapsychologiques, si la raison et le bon sens ne proposent pas des alternatives raisonnables. Or les académies présentent deux avantages structurels, qui pourraient soutenir les entreprises du bon sens et de la raison. L'un est qu'une académie ne peut pas être composée de spécialistes de la même spécialité. Elles cooptent forcément des spécialistes qui se sont illustrés dans des spécialités différentes. Elles sont des lieux naturels de rencontre entre des gens maîtrisant des savoirs très différents, ce que ne sont plus les universités, les centres de recherche, les laboratoires, les séminaires, les congrès, les colloques, qui, par la force des choses, font se rencontrer des gens occupés des mêmes questions. Une académie est un espace généraliste réunissant des spécialistes, et elle pourrait bien être la seule à présenter cet avantage. Le second est procuré par l'âge. Sauf exceptions, les honneurs n'arrivent qu'avec l'âge, car il faut avoir consacré sa vie à illustrer un domaine d'activité, pour en retirer une reconnaissance méritée. L'âge peut favoriser la sérénité par le dépassement des compétitions et la lucidité par la perception des limites. Ces circonstances sont favorables à l'ouverture sur les préoccupations d'autrui et sur la pluralité des points de vue. Il n'en résultera jamais l'émergence spontanée de généralistes, mais il n'est pas déraisonnable de parier que seront perpétués le sens, le souci et le soin du général par-delà les spécialisations.

J'ignore, mes chers confrères, si j'ai réussi à vous convaincre qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir de nos institutions académiques. J'ai retenu trois arguments en faveur de leur perpétuation, appuyés sur le fait qu'elles peuvent remplir réellement des fonctions réelles. Un examen plus éclairé en trouverait à coup sûr d'autres. Il demeure qu'il serait imprudent de compter sur une perpétuation spontanée et de se contenter de ne rien faire. Nous célébrons aujourd'hui le cent cinquantième de votre académie. Pour que nos neveux et nos arrière-neveux en fêtent le bicentenaire et le tricentenaire et que toutes les académies du monde entier bénéficient de la longévité la plus grande, il convient que, de génération en génération, les académiciens apportent leur contribution par la rigueur dans leurs cooptations, le sérieux dans leurs travaux et la convivialité dans leurs assemblées.